

Lundi 1^{er} juin 2026

Communiqué de presse – Cellule d’expertise Orages

La cellule d’expertise (CELEX) s’est réunie ce 1^{er} juin à 12h30 pour faire le suivi sur l’épisode orageux du week-end et surveiller les perspectives des jours à venir.

Selon les premières prévisions de l’IRM, des courants perturbés instables vont nous influencer durant les prochains jours et principalement demain. Dès mardi matin, un creux thermique caractérisé par des averses orageuses affectera les régions proches de la frontière française. Les cumuls attendus seront moins importants que ce que nous avons connu samedi avec des cumuls pouvant atteindre 15 à 20 l/m² (voire 30 l/m² localement) pour la région namuroise, l’est du Brabant wallon et l’Ardenne. Le risque de grêle n’est pas à exclure mais il sera plus localisé et limité que ce que nous avons connu durant le week-end.

Du côté du service hydrologie du SPW, les cumuls annoncés dès demain ne suscitent pas d’inquiétude sur les niveaux des cours d’eau principaux. Les précipitations à venir pourront cependant provoquer à nouveau du ruissellement. La situation est toutefois nettement moins critique que samedi passé car les sols ont récupéré de leur capacité d’infiltration. La vigilance reste de mise en particulier le long des axes de concentration du ruissellement.

Au niveau de la distribution de l’eau, la SWDE signale que les difficultés rencontrées sur le captage d’Onoz à Jemeppe-sur-Sambre sont en cours de résolution. Plusieurs villages sont sans eau et des moyens alternatifs sont mis en place pour la population. Les bourgmestres sont informés de l’évolution de la situation et les citoyens peuvent s’informer sur le [site de la SWDE](#).

Au niveau des routes, il reste encore un problème sur la N90 qui n’est ouverte que sur une bande par sens à hauteur de Châtelineau.

Enfin, le Service régional des calamités du SPW va prendre contact avec les communes les plus sinistrées par l’épisode orageux exceptionnel pour les informer sur les démarches à suivre pour introduire une demande de reconnaissance et sur les biens indemnisables en cas de reconnaissance.

Pour la Cellule d’expertise sécheresse
Le Directeur du CORTEX
Simon RIGUELLE